

Le mot du président : **U C A M 2010**

Unis : union pour travailler ensemble, au service de l'intérêt général, pour que chacun puisse exposer ses idées, ses problèmes, ses attentes et que celles-ci soient portées par un groupe, non par une personne.

Combatif : dans le sens d'engagé c'est-à-dire représenter et défendre les actions et intérêts des commerçants et artisans de Mareuil.

Action : le bureau continuera le travail commencé et dans le même esprit d'ouverture et de concertation. Nous vous proposerons des actions mais s'il n'y a personne pour participer ! Que faire !

Mareuil : nous sommes les forces vives ; Mareuil a la chance d'avoir encore des commerçants et des artisans aidons les, écoutons les, associons les aux décisions plutôt de pleurer quand elles auront disparues.

2010 : année qui s'annonce difficile pour les entreprises, surtout les nôtres les petites. Merci au président de la république pour sa décision de protéger les biens personnels des entrepreneurs en cas de défaillance de l'entreprise et espérons que l'exemple national sera compris au niveau local et suivi, non par des paroles mais dans les actes.

Jean René Vergne

Le mot de la Vice-présidente

J'ai souhaitée m'engager dans le bureau de l'Ucam pour représenter les commerçants du bourg et mettre en place des actions pour dynamiser le commerce local de Mareuil.

En charge de l'animation commerciale, je souhaite mettre en place une commission de commerçants pour faire une semaine commerciale en parallèle à la foire expo. Toutes les idées seront les bienvenues, contactez moi directement ou Mr J.C Harang de la maison de la presse.

Pour la brocante du 1^{er} août j'ai rencontrée la municipalité et avec les commerçants du centre bourg nous verrons à continuer cette animation.

Comptant le soutien actif des commerçants

La vice-présidente des commerçants

M. Coutaud Repasse-journée 06 74 2 17 62

Assemblée générale ordinaire le octobre 2009

Le **compte rendu détaillé** de ces deux réunions **à la fin de cette lettre** ;
Vous trouverez [la présentation qui a été faite sur le site](#) .

Le que faible nombre d'adhérents présent amènera les responsables du bureau à convoquer une **Assemblée générale extraordinaire**.

.Ces discussions et avis permettront à Marilynne Coutaud de présenter son projet et elle sera choisie comme vice-présidente en charge d'animer Mareuil pour les commerçants, Jean-René Vergne pour les artisans.

Le Nouveau Bureau

Président Jean René vergne	Vice-présidente Marilyne Coutaud	Trésorier Joël Rouillé	Secrétaire Patrick Guston
-------------------------------	--	---------------------------	------------------------------

Membres du bureau : Didier Guerreiro, Hervé Moreau, Stéphane Huraux,
Jean Christophe Harang, Gaël Levesque, Stéphane Chiffolleau

Les calendriers 2010

A déplorer les retards à renvoyer les bulletins d'adhésion, retard qui complique la tâche des gentils membres du bureau

2600 exemplaires .présentation à la presse le 28 Novembre Chez Claudette bar du sport. Un article dans la presse. Distribution et retrait des calendriers dès le 2 décembre.

MERCI à Claudette et Alain pour leur accueil.

Ps. Vive le Choux vert

La soirée Noël des Enfants

le dimanche 20



Bonne participation des enfants un article dans le journal .On peut regretter le non exploitation de cet évènement pour mettre en avant le commerce de Mareuil. Nul doute que l'année prochaine avec plus de temps..... !

Disparition de la Taxe professionnelle

[Pour comprendre](#) suivez le lien vous avez toutes les explications et les chiffres réels de chaque commune

Cliquez sur la carte de France suivre [les onglets en bas de votre écran](#) vous avez les chiffres officiels des dotations des collectivités avec la compensation Par commune ,cc, départements et régions

Un Petit PLUS : pour comprendre POURQUOI l'état a voulu cette réforme

[Une petite infographie de la gazette](#)

Accessibilité

<i>Les représentants de l'UCAM et des personnes à mobilité réduite seront associés à ces groupes de travail et seront, de fait, invités à toutes les réunions. (extrait c r 30_06)</i>
--

Tel **était** le texte du compte rendu de la réunion CCPM du 30 juin auquel participaient les représentants de l'Ucam.

Depuis un certain nombre de communes dont Mareuil ont réalisé le diagnostic

Nous attendons donc sa mise en forme définitive et sa présentation au conseil municipal pour vous en donner la teneur. Quel intérêt direz-vous ?

Simplement parce que cette loi vous fait obligation de mettre vos locaux aux normes pour 2015, et à quoi cela servirait il de faire des travaux dans vos magasins si à l'extérieur, sur le domaine public les handicapés ne peuvent se déplacer.

C'est le respect de l'intégralité dans la chaîne du déplacement qui donnera sens à vos travaux.

Remarquez, il ne faut trop s'affoler, car si le législateur a mis une date butoir pour les entreprises, il a aussi pris la précaution de **ne pas** en mettre pour les collectivités ! Néanmoins les conclusions du rapport sont opposables

Foire Expo 2010

Le bureau envisage de mettre en place une foire exposition le 1 et 2 mai 2010.

Nous attendons une quarantaine d'exposants, et envisageons une brocante autour de la foire le dimanche matin.

Si cela vous intéresse contactez le président JR Vergne (ATV) 06 77055102

La Taxe locale sur la publicité extérieure

Suite aux nombreux articles dans les médias, de nombreux adhérents nous ont contactés pour s'inquiéter de l'avenir.

Inutile car à Mareuil cette taxe ne s'applique pas.

Il faudrait un vote du conseil municipal pour créer cette charge nouvelle pour les entreprises de Mareuil qui n'ont vraiment pas besoin de ça en plus avec la conjoncture actuelle.

Baisse généralisée de l'activité, 400 000 chômeurs de plus attendus en 2010, un million de personnes en fin de droit, une taxe carbone qui s'additionnera à toutes celles existantes,.

Oui mais c'est pour la TP disent certains

Mal informés car la collectivité municipale recevra de l'état la compensation intégrale, il n'y aura donc aucune perte de ressources à compenser, au moins au niveau de Mareuil et c'est oublier aussi que nos élus savent pertinemment que les emplois de demain c'est vous et vos entreprises.

De plus cette taxe a été votée en juillet 2008 à une époque où personne ne pensait à la disparition de la taxe professionnelle qui a été voulue et annoncée par le président de la république en début 2009.

Et pour la T.P, ne soyons pas naïf, elle change de nom, et attendons nous à payerEncore et toujours.

Néanmoins pour rassurer les esprits chagrins qui n'auraient pas confiance dans les intentions de nos chers élus, nous vous mettons un texte explicatif complet des conditions de cette déjà trop célèbre [TPLE](#) [suivre le lien](#)

Extrait

LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

La taxe sur la publicité extérieure reste une **taxe facultative** instituée sur délibération du conseil municipal

Champ de la taxe

* Enseignes= SOMME des surfaces de chaque enseigne, le cout indiqué est par M2 et par an

La TLPE frappe les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique, suivants :

les dispositifs publicitaires, à savoir tout support susceptible de contenir une publicité ; les enseignes* (de + de 7 m²), à savoir toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce ;

Billet d'humeur

Faire payer une taxe sur des outils de travail, nos pubs qui sont sur nos façades, sur nos terrains privés au seul motif que cela se voit de la route ou du chemin, Fallait oser !!

A quand la taxe sur l'oxygène ?

C'est vraiment trop facile de se vanter de faire..... Avec les sous des autres

Jean René Vergne

Locaux disponibles

De nombreux locaux commerciaux sont disponibles à Mareuil ;



[retrouvez les sur le site de l'Ucam](#)

Assemblée générale ordinaire le octobre 2009

Vous trouverez la présentation qui a été faite sur le [site pages actualités](#) .

Bonne réactivité des personnes qui ont l'effort de se déplacer et discussion ouverte avec les élus présents avec des interrogations et des réponses directes (parfois inattendues : une passerelle c'est quand même souvent au dessus de l'eau, , et cela se fait même POUR ça) .

Le que faible nombre d'adhérents présent amènera les responsables du bureau à convoquer une

Assemblée générale extraordinaire.

Débat ouvert (très) entre les présents dont de nombreux commerçants avec là aussi des questions et des interventions franches.

But et statuts de l'Ucam, rôle du président, difficultés à faire travailler ensemble commerçants et artisans, relations avec les collectivités, actions à mener.

Des avis parfois surprenants : *mise en cause directe des personnes, le président commande et tout le monde suit*, la déviation cela ne regarde pas l'Ucam ! Certains sembleront déplorer la précision des informations Ucam tant il est vrai que les généralités générales ont un charme fou pour certains.

Ces diverses interventions obligeront les membres du bureau à rappeler quelques unes de ses actions, ciblées et leurs intérêts pour chacun.

Il est regrettable que parfois la mémoire fasse défaut !

Désirer un marché sur toute l'année ne devrait empêcher de réfléchir **avant** aux questions que cela pose ! Est-ce vraiment à l'Ucam de rappeler que ceci doit répondre à un cadre légal précis ?

Mr. Moreau dira aussi donner plus de poids à l'avis d'un responsable d'entreprise de 40 ans, qu'à l'opinion d'un enfant de 10 ans, au moins sur les sujets économiques. Pour les Pokémon c'est sur, l'avis des enfants s'impose Encore que.

Il indiquera que le bureau de l'Ucam n'est souvent que **le porte parole** et met au débat public **des questions des adhérents**, questions ou opinions qui lui sont transmises verbalement ou par courrier, mais où chacun précise sa volonté de rester anonyme. Ce qui, en public, amène parfois des situations...curieuses.

L'Ucam n'a pas pour rôle de remplacer la non information de certains élus.

C'est pourquoi nous ne mettons plus en ligne les comptes rendu.

Nous les demandons pour voir les décisions qui concernent le domaine de l'Ucam.

Le fait que le préfet demande une «étude complémentaire» pour la déviation n'est pas anodin pour nous et cela nous concerne.

L'an dernier nous avons écrit sur la Taxe Locale d'équipement (Lettre janvier) pour en signaler les effets. Un an après, je suggère à certains de prendre contact avec ceux qui ont créé un bâtiment et de leur expliquer **que cela ne les concerne pas**.

Le prix de la salle festive et culturelle vous l'avez vu, vous auriez du le voir (si ON, ils avaient voulu vous le dire), on pourrait vous l'écrire.

C'est à chaque citoyen, de s'informer et s'il estime ne pas l'être de se demander pourquoi.

Un conseil : consultez le site gouvernemental de la [CADA](#).

A l'assemblée générale, en face des élus, nous avons cité des exemples de commune du canton qui en mettant simplement en ligne leurs actions, montrent une volonté de transparence. Il suffit de consulter le site de

[Mairie de Péault](#)

[Mairie de Ste Pexine](#)

[mairie de Château guibert](#)

[Mairie de la tranche sur mer](#)

[mairie des moutiers les mauxfaits](#)

Bonne lecture et BONNE ANNEE 2010

Beaucoup d'affaires

Beaucoup de BONNES affaires

Et la santé

Le Bureau

PS : Cette lettre semble parfois trop longue à certains qui nous donnent de bons conseils. Mais Mais ceci n'est pas un document publicitaire, cela n'est, cela se veut qu' une lettre d'information, à la hauteur de nos faibles moyens intellectuels et financiers, pour nos adhérents.

Comme l'a si bien dit un membre du bureau : c'est comme le journal, on n'est pas obligé de tout lire d'un coup, ni même de le lire ! Et en plus on l'achète lui, le journal !!!!!!!!

Le cadeau de Noël : MOBY-DICK d'Herman Melville.

Ecrit en 1851

Il nous raconte comment le capitaine Achab, à la poursuite son obsession conduit son navire au naufrage avec tout son équipage.